

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ - COVID-19 - NOS AIDES

FONDS TOURISME/HÉBERGEMENT/ÉVÈNEMENTIEL

Face à cette crise inédite, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône et ses communes débloquent **une enveloppe financière de plus d'un million d'Euros**.

300 000 € seront versés par l'Agglo et ses communes au fonds d'urgence mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- ▶ Une **aide en complément du fonds régional d'urgence**
- ▶ **subvention forfaitaire**, aide équivalente à la moitié de l'aide obtenue par l'entreprise auprès de la Région dans une limite de **2 500 €** portant sur le remboursement des emprunts d'investissements réalisés par les entreprises du secteur (acquisition de matériel, d'équipements...).
- ▶ Destinée aux entreprises du secteur du tourisme et de l'évènementiel de moins de 10 salariés ayant obtenu l'accord de la Région pour l'aide au remboursement de leurs emprunts d'investissement.
- ▶ Un fonds co-financé par la Région, l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et ses communes.



AIDES POUR LES ACTEURS
DE L'ÉCONOMIE LOCALE

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

En faisant une demande via le formulaire disponible sur le site de l'Agglo :

www.agglo-villefranche.fr

DEMANDE À FAIRE
AVANT LE 30/06/20

Renseignements :

**economie@
agglo-villefranche.fr**



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Tous mobilisés pour soutenir les entreprises de l'agglomération !